



LUTTES  
SOLIDARITES  
TRAVAIL



P705187



PB-PP B-01297  
BELGIE(N)-BELGIQUE

BUREAU  
DE  
DEPÔT :  
5000  
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°375 octobre 2020

## TOUS PARTENAIRES INCONTOURNABLES



### SOMMAIRE

- P.2/3** **ASSEMBLEE DES MILITANTS**  
La solidarité
- P.4** **TEMOIGNER DE NOTRE HISTOIRE**  
Des militants chez la reine
- P.5** **JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE**  
Nos transparents s'ancrent
- P.6** **NOS DROITS**  
Maison d'accueil entre contrôle social et vie privée
- P.7** **NAMUR- HORS CADRE**  
La terre, l'eau, la couleur, la nature
- P.8** **CA SE PASSE. PETITES NOUVELLES -**  
Ici et là ça bouge !

### EDITORIAL

Ce vendredi 16 octobre, un grand rassemblement de tous les amis et militants du Mouvement LST, est organisé à Namur, à l'occasion de la journée mondiale de l'éradication de la misère. Vous êtes toutes et tous conviés, pour témoigner de notre engagement radical pour une garantie des droits fondamentaux, pour chacun. L'occasion, aussi, d'interpeller les parlementaires de la Région, sur leurs responsabilités quant à des décisions pour des réformes structurelles audacieuses, qui construisent un avenir différent, qui ne laisse personne de côté.

C'est la solidarité qui est le thème central de notre interpellation, cette année.

La solidarité, c'est d'abord le coude à coude, entre proches, pour traverser les épreuves terriblement douloureuses qui s'imposent. C'est aussi une institution structurelle qui s'est construite de longue lutte, dans le siècle dernier, à travers des cotisations, pour promouvoir la sécurité sociale, gérée par les promoteurs, et l'Etat. C'est encore l'aide sociale et les divers services publics, dans leurs spécificités, et financés par l'impôt. Et c'est enfin, cette force construite dans le rassemblement de personnes ou d'associations qui portent un combat commun, au service d'une cause commune, pour le respect des droits et de la dignité de chacun ; et des plus pauvres, en particulier.

Ce journal ouvre un dialogue dans lequel nous sommes tous des partenaires incontournables. Osons le détour...

Marc Otjacques

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et PARTAGE ce JOURNAL avec celui ou celle  
qui n'a pas pu apprendre à LIRE.



## LA SOLIDARITE

THEME CENTRAL DE DEUX ASSEMBLEES DE MILITANTS DE JUILLET ET SEPTEMBRE 2020



Certains militants étaient présents dans les locales du Mouvement avec les mesures qui s'imposent et d'autres ont participé par visioconférence. Une façon nouvelle, certes, de se retrouver, mais que nous expérimentons après de longs moments de confinement.

Nous avons poursuivi de manière collective les échanges sur la solidarité qui ont été entamés notamment avec le projet « valise du dé-confinement ».

Ces réflexions sont ancrées dans différentes perspectives qui nous mobiliseront dans les prochains mois. D'une part, notre implication se manifestera dans les concertations sur ce thème au Service de Lutte contre la Pauvreté, en vue du prochain rapport bisannuel 2020-2021. Et, d'autre part, cela concernera nos interpellations pour le 17 octobre, Journée Mondiale du Refus de la Misère.

Plusieurs questions organisent notre réflexion. Nous vous partageons quelques pistes retenues lors des échanges.

### TELLEMENT FRAGILISEE

La sécurité d'existence, au début de la rencontre, on avait l'impression pour la plupart, qu'elle était assurée. Et puis, au cours du débat, on s'est rendu compte qu'elle était très fragile, terriblement menacée et pas du tout garantie. D'abord au niveau des solidarités immédiates. C'est important de pouvoir compter sur quelqu'un quand on est dans une situation où la sécurité n'est plus garantie et ce n'est pas si simple que ça. Dans la solidarité immédiate, il y a de plus en plus de sanctions. Tout dépend de la situation dans laquelle on se trouve,

*La vraie insécurité, c'est quand il n'y a plus de solidarité.*

on risque de perdre son revenu, son logement, plein de choses si on est solidaire avec quelqu'un.

### DES ETRES EN LIENS

Il y a une question de « cœur ». Et apparemment, aujourd'hui, il semble qu'il n'y a plus que des intérêts qui font fonctionner les gens. Il faut que chacun puisse avoir sa chance et qu'on ne laisse personne de côté. On n'existe pas si on n'est pas en relation, si on n'est pas en solidarité, si on n'est pas dans une vraie relation de respect entre nous. La vraie insécurité, c'est quand il n'y a plus de solidarité.

### INSECURITE D'EXISTENCE

Se sentir en sécurité quelque part, c'est déjà la sécurité d'existence. Par exemple, je ne suis pas en sécurité quand mon logement n'est pas salubre. Parfois, on n'a pas le choix pour éviter d'être à la rue. Quand on perd son boulot ou son revenu, on se retrouve parfois sans rien. Avoir accès à ses droits, avoir accès à la sécurité, ça se monnaie. Il faut des moyens. « Nous, avec 1.000 euros par mois, on est des rois, alors que d'autres, avec 5000 disent que c'est trop peu. »

Les choix que d'autres nous imposent fragilisent trop souvent notre sécurité d'existence. Par exemple, ne pas avoir ses enfants amène à une très grande insécurité d'existence. Souvent, la pratique des services nous enfonce encore plus parce que ce sont des contraintes supplémentaires plus que des aides.

### PREMIERE SOLIDARITE : LA FAMILLE

La sécurité d'existence n'est pas garantie notamment lors de placement des enfants.

Insécurité aussi quand on n'a pas été élevé par ses parents et on se sent en sécurité nulle part, on s'habitue à vivre dans cette insécurité en grandissant. Notre insécurité d'existence, on peut la transmettre à nos enfants.

« Comment je fais pour trouver des moyens de traverser cette épreuve et faire en sorte qu'elle ne se reproduise pas dans ma propre famille ? »

### AVOIR DES DROITS

La solidarité, c'est être en présence de quelqu'un qui nous soutient, d'un groupe. Cela permet de reprendre des forces.

Ce qui a permis de passer le cap, c'est la solidarité. « J'étais seul face à mes difficultés. Le fait de rencontrer LST m'a permis de savoir que j'avais des droits. » La sécurité d'existence : c'est savoir qu'on a des droits. Et, la solidarité collective permet de les faire appliquer, ou d'en gagner de nouveaux.

### UN PARTAGE EQUITABLE

Les solidarités structurelles, elles sont essentielles, soit par les cotisations (sécurité sociale), soit par l'impôt (aide sociale et services publics). C'est à tout à fait normal qu'on prenne de l'argent chez tout le monde en fonction des revenus, c'est un partage équitable. Ce qui est inacceptable, c'est que de nombreuses possibilités permettent aux plus riches d'échapper à cette solidarité obligatoire et structurelle.

Des peurs nous habitent, les revenus insuffisants et pas garantis dans la durée, et la situation de Covid qui crée des dettes publiques risquent encore de se retourner contre les plus pauvres.





FEDERATION

# TÉMOIGNER DE NOTRE HISTOIRE

NOUS AVONS ÉTÉ REÇU PAR LA REINE

POUR UN ÉCHANGE SUR LE RAPPORT BISANNUEL « DURABILITÉ ET PAUVRETÉ »

Le 3 septembre, les portes du palais royal s'ouvraient et nous y entrons, à pied, avec les membres de la délégation de LST, mais aussi celle d'ATD et des membres du service fédéral de lutte contre la pauvreté. Nous avons reçu une invitation de la Reine Mathilde. Une invitation qui, nous l'espérons, pourra être le porte-voix de ce que depuis si longtemps nous revendiquons.

## PARLER A LA REINE

Parler à la reine ? Pourquoi ? Parce que cela fait partie aussi de notre histoire : la plupart du temps, quand il n'y a plus personne qui nous suit, quand on ne voit plus quoi faire, quand même le CPAS refuse de nous aider, il y a beaucoup de personnes qui écrivent à la reine, en se disant « c'est mon dernier espoir. »

## TEMOIGNER DE NOTRE CITOYENNETE

Ici, elle nous invitait. Et c'était l'occasion non plus de demander mais de lui témoigner de notre citoyenneté, lui dire qu'on réfléchit à des enjeux de société. Nous souhaitions mettre en évidence l'importance de lieux de rassemblement qui soutiennent, construisent et font avancer la société, de lieux comme les concertations au service de lutte contre la pauvreté. Et qu'elle entende ça, c'est une démarche importante. Nous venons lui dire que nous voulons continuer à assurer un rôle citoyen dans un projet de société. Nous venons en position de celui « qui a quelque chose à dire » (et qui sera entendu par la Reine).

## DURABILITE ET PAUVRETE

Nous avons pu donner un écho au rapport « durabilité-pauvreté » que nous avons écrit ensemble. C'est une occasion d'assurer que nos écrits aient le poids de leurs mots. Il y a tant de chose à dire. Que mettre en avant ? Nous recevons du



Cabinet de la Reine, trois thèmes qui seront sujets de discussion lors de la rencontre de ce 3 septembre. Andrée et Patricia étaient les deux membres de la délégation de LST. Nous avons pu parler de mobilité (et d'accès aux espaces de nature), de soins de santé et enfin d'eau et d'énergie.

## APRES LE REFUS

A propos du rapport « Durabilité & Pauvreté »<sup>1</sup> les cabinets ministériels n'avaient pas retenu notre demande qui était de venir leur présenter le travail de concertations (travail de deux années) abouti sous forme de rapport. La commission inter ministérielle promise à la suite de cela n'a jamais été mise sur pied. Nous sortons, par cette invitation, du silence radio politique autour de la valorisation du travail associatif et citoyen dans ce rapport bisannuel.

## L'IMPORTANCE DE NOTRE PAROLE

En introduction à cette rencontre, Andrée a lu un texte qui remet en évidence l'importance du travail de réflexion autour du rapport bisannuel et de l'investissement que cela représente, les risques auxquels nous sommes exposés dans de pareils cas, ... Nous avons pu dire que nous plaidons pour des mesures structurelles qui s'attaquent aux causes plutôt que comme « pansement » à ces situations de

détresse. **Et de conclure, « pour nous ce qui est durable, c'est la misère et ça nous le refusons. »**

Extraits du texte lu :

*Parmi les 17 objectifs de développement durable définis par l'ONU, l'objectif 1 « Pas de pauvreté » et l'objectif 10 « Réduire les inégalités » devraient prioritairement être atteints. En luttant contre ce qui produit la pauvreté et les inégalités on agira forcément en faveur des autres objectifs : Faim zéro, Bonne santé et bien-être, Accès à l'eau, Travail décent, Education de qualité, Paix, Justice, Lutte contre les changements climatiques, ... Par contre, si on ne décide pas que ces deux objectifs sont une priorité à atteindre pour la construction d'un monde durable, il risque fort de ne pas être durable pour tous et même de renforcer les inégalités et injustices dont les personnes en situation de grande pauvreté subissent déjà fortement les conséquences depuis des décennies.*

1- Rapport bisannuel, accessible sur notre site [https://www.mouvement-lst.org/publications/2019-12-11\\_rapport\\_bisannuel\\_durabilite\\_pauvrete.html](https://www.mouvement-lst.org/publications/2019-12-11_rapport_bisannuel_durabilite_pauvrete.html)

FEDERATION

## NOS TRANSPARENTS S'ANCRENT

### DENONCONS

De 2015 à 2019, le mouvement Luttes-Solidarités-Travail a organisé une campagne largement diffusée, sur le refus des conditions de vie imposées aux plus pauvres ici et ailleurs dans le monde. La campagne « transparent » dénonce les conditions de vies imposées aux plus pauvres.

### AUTREMENT

En jetant un œil sur nos conditions de vie, en se rappelant des combats menés, des échecs et des victoires... il nous est apparu une fois encore primordial que nos personnages transparents sortent, interpellent, rappellent, indignent et nous poussent à agir.

Cette année en plus des personnages transparents nous publierons des affiches (comme celle-ci, à droite). Notre objectif est de donner une autre visibilité à la campagne habituelle.

### UN TRAVAIL COLLECTIF

Durant le confinement lors de nos rencontres virtuelles, lors des échanges en vidéoconférence et par la suite lors des premières permanences, nous avons cherché à mettre en image les thèmes de la campagne. Le choix s'est arrêté sur celle-ci.

Merci à tous pour vos retours, vos propositions,... nous sommes fiers de vous présenter cette affiche.

### RESISTONS

L'affiche tout comme les personnages de plastique sont au cœur de la campagne « transparents » et avec vous nous serons là pour rappeler la double transparence qu'on nous impose et qui nous plonge dans une misère quotidienne.



*D'une part, on veut cacher les pauvres, les refouler hors des murs  
D'autre part, on veut tout savoir sur eux, ils n'ont droit à aucune vie privée.*

## REFUS DE LA MISÈRE

*C'EST AU PARLEMENT WALLON QUE NOUS DEPOSERONS NOS TEMOIGNAGES DE VIE  
ET NOS REVENDICATIONS POUR PLUS DE SOLIDARITES COLLECTIVES  
LORS DE LA JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE*

### RASSEMBLEMENT

Il y a quelques semaines encore la question était bien présente et pressante. Pourra-t-on se rassembler et porter la voix en ville et au parlement de Wallonie dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère? Pourra-t-on réaffirmer notre présence et lutter ensemble pour une reconnaissance de nos droits le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère?

### SOYONS PRESENTS

Nous vous fixons rendez-vous le vendredi 16 octobre. Et dans le respect des mesures sanitaires imposées par la ville de Namur et le gouvernement fédéral, nous pourrons nous rassembler place de l'Ange et également au parlement Wallon. (Suivre les infos précises sur Facebook et sur le site internet de LST)

Le 16 octobre, nous prendrons la parole et ferons entendre que les plus pauvres sont réprimés dans les solidarités, que beaucoup d'aspects de solidarité ne sont pas pensés pour les pauvres, que notre sécurité d'existence n'est pas assurée.

### QUELLE SOCIETE ?

Nous pourrons re-poser la question : Quelle société voulons-nous ? Celle du profit et de l'individualisme, ou (il est encore temps) celle de la solidarité qui pense à ne laisser personne derrière. Celle qui pense à travailler ensemble à des mécanismes qui assureront une vie digne à chacun ? Celle où les minimas comme les maximas seront questionnés.



**NOS DROITS**

**LES MAISONS D'ACCUEIL**

*ENTRE CONTROLE SOCIAL ET VIE PRIVEE*

L'hébergement en maison d'accueil est une expérience fréquente pour de nombreuses familles, et souvent un passage obligé, soit pour des familles qui quittent leur logement (pour fin de bail ou expulsion) et qui n'en trouvent pas un autre, soit pour des familles qui quittent une situation de sans-abrisme (vie temporaire à la rue, hébergement chez des proches, ou des personnes qui sortent de prison ou arrivent d'une autre commune).

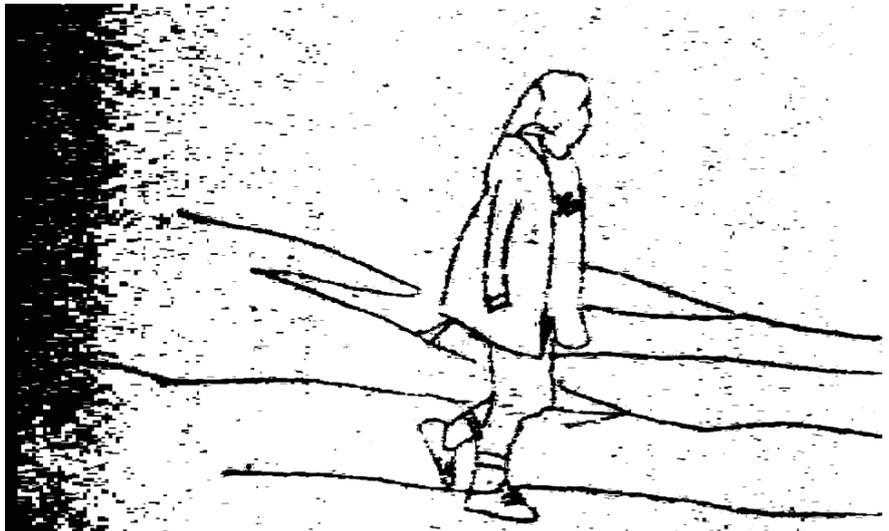
**LE PROJET D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE**

En principe, toute famille hébergée en maison d'accueil doit signer un « projet d'accompagnement individuel ». Ce P.A.I. définit, selon le Code wallon de l'action sociale et de la santé, « l'ensemble des objectifs et moyens nécessaires pour mettre en place une dynamique de socialisation et (...) permettre à l'hébergé de vivre de manière autonome ».

L'idée qu'il faudrait « socialiser » les personnes hébergées est particulièrement violente et stigmatisante... cela rappelle le Code wallon du logement et de l'habitat qui dispose que les agences immobilières sociales (A.I.S.) doivent développer une « pédagogie de l'habiter », expression qui, d'apparence neutre, est également stigmatisante...

Ce P.A.I. prend la forme d'un « contrat d'adhésion entre la maison d'accueil ou la maison de vie communautaire, l'hébergé et, le cas échéant, un intervenant social extérieur ». Un contrat d'adhésion est celui dans lequel une partie définit l'ensemble des clauses du contrat, tandis que l'autre signe le contrat sans possibilité d'en discuter le contenu. On comprend l'idée quand on achète un abonnement GSM ou qu'on prend une assurance : ce sont des contrats dont les clauses sont fixées par l'opérateur de téléphonie ou la compagnie d'assurance, et que le consommateur signe sans discuter.

C'est plus difficile à comprendre à propos d'un projet d'accompagnement en maison d'accueil, alors que, précisément, l'objectif est de soutenir l'hébergé dans l'acquisition ou la récupération de son



autonomie, ce qui justifierait bien un espace-temps de discussion sur le contenu du projet.

Bien sûr, les démarches concrètes définies dans le contrat sont individualisées : recherche de logement, mise en ordre administrative, rendez-vous santé, etc.

Mais la manière de concevoir ce qu'est un « accompagnement », ce que signifie « retrouver son autonomie », la manière de traduire dans ce contrat ses espérances profondes, de même que les obligations de transparence, de collaboration et de contrôle que l'hébergé doit accepter : tout cela est pensé par les professionnels de la maison d'accueil, et n'est pas soumis à la discussion ou au débat.

**LE REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR**

La maison d'accueil impose des règles de fonctionnement internes : le nombre de personnes par chambre, l'heure de retour le soir, la possibilité d'avoir des visites, les conditions pour avoir un animal de compagnie, les réunions communes, la participation aux tâches ménagères. En soi c'est logique, pour permettre que les choses se passent bien pour tous.

Mais les familles hébergées n'en perdent pas moins leur droit à la vie privée et familiale, le droit d'aller et venir librement, le droit de protéger son domicile (entendu ici comme la chambre ou le studio mis à sa disposition).

**EQUILIBRE DIFFICILE AVEC LES DROITS FONDAMENTAUX**

Le règlement d'ordre intérieur doit permettre aux familles d'exercer ses droits fondamentaux : il y a un équilibre à trouver entre les impératifs d'un lieu collectif et les droits et libertés individuels.

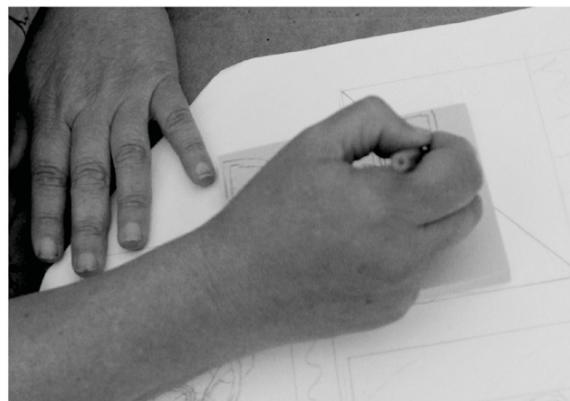
Bien sûr le rapport de forces pour garantir cet équilibre est souvent au profit du travailleur social et au détriment de la famille : le premier vient visiter la chambre pour voir si tout se passe bien, s'il n'y a pas d'alcool ou autres produits illicites, il contrôle qui entre et qui sort, qui vient rendre visite, tandis que la famille n'ose pas forcément s'y opposer de peur de se faire mal voir.

Il n'y a pas de solution miracle : le respect mutuel se construit dans le dialogue, la confiance. L'aide d'un tiers peut être utile, par exemple la présence d'un ami, militant d'une association ou travailleur d'un autre service social lors de la « visite » de la chambre par l'éducateur de référence de la maison d'accueil.

Celui-ci ne peut refuser la présence de ce tiers, s'il se présente non comme « contrôleur du contrôleur », mais comme une personne-ressource dans l'accompagnement de l'hébergé.

Philippe Versailles

**HORS CADRE**



**LA TERRE, L'EAU, LA COULEUR, LA NATURE.**

Après plusieurs mois de confinement, nous avons enfin repris des ateliers à LST en équipes restreintes.

Cela nous aura permis de nous préparer à la "rentrée", mais aussi de retrouver certaines sensations, le contact des mains avec la terre, l'odeur de la menthe du jardin de LST, la couleur de la peinture pour apporter de la vie dans ces moments sombres. Mais aussi comme une continuité plus douce de nos luttes et combats, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Et enfin le plaisir petit à petit de tous se retrouver. A bientôt !

Merci aux participants et animateurs !





CA SE PASSE

# REPRISE DES CONCERTATIONS

Les concertations avec le service de lutte contre la pauvreté ont repris ce début septembre. Nous vous l'annoncions dans le journal précédent, nous approfondissons le thème de la solidarité à partir de nos vécus. Et comme le rappelait notre ami Jean, « n'oublions pas que dans les mots service de lutte contre la pauvreté, il y a le mot « lutte ».

La solidarité, on la vit au quotidien dans la famille, avec les connaissances... et heureusement ! Elle participe à notre survie. Pourtant, elle est trop souvent condamnée. C'est un combat de la faire respecter. C'est encore un combat de soutenir la solidarité collective, qu'elle soit inscrite dans la sécurité sociale, dans les services publics, dans la répartition des richesses...



# ON N'EST PAS TOUT SEULS

Le vendredi 23 et samedi 24 octobre 2020, le mouvement L.S.T., en partenariat avec le Centre culturel de Rochefort et diverses organisations de la région vous invite à la 4ème édition du festival qui aura pour thématique « **Les libertés** ». Venez y découvrir des spectacles de théâtre-action, des ateliers variés et créatifs, des films mais aussi la vidéo réalisée par le groupe des jeunes de LST Andenne et qui est inspirée de leur pièce de théâtre « **Du gravier dans les chaussures** ». Inscriptions obligatoires pour certaines activités. Pour plus d'informations, contactez-nous ou sur [www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

## PETITES NOUVELLES

### NAISSANCE

Le 3 septembre 2020, un petit Nicola est né chez Mélissa Pedinelli et Antoine Dedouaire. Félicitations aux parents et grands-parents. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

### DÉCÈS

Des amis, des proches nous ont quittés ces dernières semaines. Richard Strobbe est décédé le 16 août 2020. Il est le frère de Mireille Strobbe qui participe aux activités de LST.

Christian Lebon nous a quitté le 8 septembre 2020. Il est le fils de Carmen et le frère d'Ingrid, de Christiane, de Françoise, de Dominique et de Véronique. Christian, on n'oublie pas ton sourire et ta bonté.

Gregory Dejardin s'en est allé le 10 septembre 2020. Il est le fils de Sonia, le frère de Anaïs et Jean-François.

Et Rita Poncelet est décédée le 12 septembre 2020. Rita est la sœur de Pascal, militant et ancien travailleur à la coopérative LST.

Le mouvement LST s'associe à la peine des familles, militantes à LST.

## « LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro  
*D'Andenne* : l'équipe d'actualités ardennaises.  
*De Condroz-Famenne-Ardenne* : l'équipe.  
*De Namur* : Alice, Andrée, Cécile, Céline, Francine, Martin, Patricia, Philippe, Pierre, Sébastien  
*Du Hainaut* : Laeticia, Luc.

### NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :  
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22  
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne  
[andenne@mouvement-lst.org](mailto:andenne@mouvement-lst.org)  
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES :  
L.S.T Condroz-Famenne-Ardenne asbl  
Tél. : 0486/33 36 17  
Doyon, 13 – 5370 Flostoy  
[ciney-marche@mouvement-lst.org](mailto:ciney-marche@mouvement-lst.org)  
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :  
LST Hainaut  
Tél :- 0486/33 43 59  
[hainaut@mouvement-lst.org](mailto:hainaut@mouvement-lst.org)  
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387  
sur Tubize, C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65  
[tubize@mouvement-lst.org](mailto:tubize@mouvement-lst.org)

A NAMUR :  
L.S.T Namur asbl- Tél. : 081/22 15 12  
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur  
[namur@mouvement-lst.org](mailto:namur@mouvement-lst.org)  
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[WWW.MOUVEMENT-LST.ORG](http://WWW.MOUVEMENT-LST.ORG)  
[federation@mouvement-lst.org](mailto:federation@mouvement-lst.org)

**ABONNEMENTS**  
Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an  
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387  
De la Fédération Luttes Solidarités Travail  
27 rue Pépin – 5000 Namur

**DONS**  
Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

**AVEC LE SOUTIEN**  
De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de L'économie et de l'emploi).



**IMPRIMERIE**  
Notre journal est imprimé par Nuance 4  
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)